

Quelle politique de TVA pour réduire les inégalités de revenu et de consommation au Togo ?

What VAT policy to reduce income and consumption inequalities in Togo?

Passouki ADOKI, (doctorant)

*Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (LARSEG)
 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FaSEG)
 Université de Kara, Kara, Togo*

Tom-irazou TCHALIM, (Maitre de Conférences)

*Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (LARSEG)
 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FaSEG)
 Université de Kara, Kara, Togo*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FaSEG) Université de Kara, Kara, Togo 48, rue de la lumiere Aflao Gakli +228 90 46 06 46 / 96 28 01 01 campustogo@gmail.com
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ADOKI, P., & TCHALIM, T.- irazou. (2025). Quelle politique de TVA pour réduire les inégalités de revenu et de consommation au Togo ? <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(2), 580-595. https://doi.org/10.5281/zenodo.14927751
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: November 29, 2024

Accepted: February 23, 2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 02 (2025)

Quelle politique de TVA pour réduire les inégalités de revenu et de consommation au Togo ?

Résumé :

Cet article utilise le Modèle d'Équilibre Général Calculable (MEGC) qui s'inscrit dans un cadre dynamique récursif PEP-1-t et la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo pour analyser la politique de TVA qui réduit les inégalités au Togo. Les simulations montrent que lorsqu'on envisage une baisse du taux de la TVA à 15%, on assiste à une augmentation des dépenses de consommations et des revenus de tous les ménages. En revanche, on trouve un effet contraire lorsqu'on envisage une hausse de ce taux à 20%. Au regard des variations constatées, l'étude conclut que la hausse ou la baisse du taux de la TVA n'a pas d'impact significatif sur la réduction des inégalités. Elle suggère le maintien du taux actuel de 18%, une réduction des exonérations et que l'État favorise des transferts sociaux directs aux ménages pauvres pour réduire les inégalités.

Mots clés : TVA, MEGC, Revenus des ménages, Dépenses de consommation, Indice des prix à la consommation.

JEL Classification : C68, E62, H31, D58

Type du papier : Recherche empirique

Abstract:

This paper uses the Computable General Equilibrium Model (CGEM) within a recursive dynamic PEP-1-t framework and Togo's 2018 Social Accounting Matrix (SAM) to analyze the inequality-reducing VAT policy in Togo. The simulations show that when the VAT rate is lowered to 15%, consumption expenditure and income increase for all households. On the other hand, the opposite effect is observed when the rate is raised to 20%. In view of the variations observed, the study concludes that raising or lowering the VAT rate has no significant impact on reducing inequality. It suggests that the current rate of 18% be maintained, that exemptions be reduced, and that the State promote direct social transfers to poor households to reduce inequalities.

Keywords: VTA, CGEM, household income, consumer spending, consumer price index.

Classification JEL : C68, E62, H31, D58

Paper type: Empirical Research

1. Introduction

La plupart des économistes s'accordent sur l'hypothèse selon laquelle les pays émergents doivent de plus en plus mobiliser leurs propres ressources internes pour promouvoir leur développement économique et l'instrument le plus important pour mobiliser ces ressources est peut-être la mise en œuvre d'une politique fiscale efficace (Wilford et al., 2023). En effet, de nos jours, les impôts jouent un rôle important dans le développement économique et l'élaboration des politiques d'un pays (Chen et al., 2023 ; Elshani et al., 2023 ; Maganya, 2020). Ils sont largement considérés comme des contributeurs significatifs au revenu intérieur total d'un pays à l'échelle mondiale (Lutfi et al., 2023) et constituent de ce fait l'épine dorsale des efforts déployés par la plupart des pays pour stimuler et améliorer leur économie. Selon l'économiste américain North (1993), l'État mobilise une batterie d'instruments pour corriger les biais et les distorsions du jeu du marché. La politique fiscale demeure parmi les instruments phares de la politique économique que l'État utilise pour asseoir l'équité, réduire les inégalités de revenus et relancer l'activité économique (Hefnaoui et al., 2022 ; Aftati, 2021 ; Nasiru et al., 2016). Dans un tel contexte, la préoccupation première de la plupart des pays du monde est de s'efforcer de parvenir à un développement global rapide grâce à une collecte optimale des impôts et à une base de revenus élargie (Abd Hakim, 2022 ; Abata et al., 2023). Pour atteindre cet objectif, de nombreux pays introduisent de manière sélective de nouvelles formes d'impôts afin d'augmenter leur capacité fiscale dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques de leurs citoyens et de parvenir à un développement économique rapide (Murray, 2015).

Ainsi, après l'introduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) s'impose comme l'une des plus importantes innovations en matière de politique fiscale (Kaisa et al., 2019). Cette dernière s'est répandue dans une grande majorité des pays en développement dans les années 1990. Naiyeju (1996) a défini la TVA comme une taxe prélevée sur la valeur ajoutée aux différents stades de la vente. D'après Chehreghani et al. (2020), la TVA peut être appliquée de deux manières différentes selon le principe de l'origine et de la destination. De ce fait, en fonction de la manière dont les biens d'équipement sont achetés, dans l'assiette de la TVA, cette taxe peut être introduite dans trois assiettes différentes : la TVA sur la base de la production intérieure brute (type de production) ; la TVA sur la base de la production intérieure nette (type revenu) ; la TVA sur la base de la consommation (type consommation).

Au Togo, la TVA occupe de nos jours une place de premier plan dans les recettes fiscales (Combey, 2020 ; Banque Mondiale, 2018). En effet, les recettes de la TVA représentent 43,1% des recettes totales au Togo en 2017, soit 7,3% du PIB (Diagne et al., 2018), et elles apparaissent comme un instrument majeur de mobilisation des recettes fiscales pour les pays africains en général, et pour le Togo plus spécifiquement. Toutefois, la mobilisation des recettes continue d'être un défi majeur au Togo. En effet, la cible des 20% du PIB prescrite par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) comme critère de convergence macroéconomique n'est pas atteinte. Les faits stylisés montrent qu'au Togo, dans le but de redresser les comptes publics et d'améliorer l'activité économique, les allègements fiscaux sont souvent utilisés comme remède et considérés comme l'instrument de politique fiscale privilégié. Avec un taux de pauvreté estimé à 55,1% en 2015 et un coût de la vie élevé, le Gouvernement togolais a opté pour une politique axée sur le social afin de rendre la croissance plus inclusive.

En effet, la mise en œuvre d'un système de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) peut simultanément augmenter les recettes publiques, accroître l'efficacité économique et réduire les inégalités qui sont un défi important pour les pays en développement (De Quatrebarbes et al., 2016). La question de l'impact distributif de la conception de la TVA a reçu beaucoup d'attention dans la littérature. Ainsi, la thèse de l'interventionnisme fiscal prônée par les postkeynésiens préconise

d'intégrer la politique fiscale dans les pays en voie de développement (PVD) comme une variable importante de la politique budgétaire dans les mains de l'État, à des fins de stabilisation conjoncturelle ou structurelle (Kaldor, 1967 ; Barrère, 1965 ; etc.). Par opposition à cette thèse, la thèse du déterminisme fiscal que prône les libéraux à une vision linéaire du développement et pour les défenseurs de cette théorie (Hinrichs, 1966 ; Colm et Helzner, 1960 ; etc.), une politique fiscale favorable au développement est celle qui impose faiblement. Au plan empirique, l'incidence de la fiscalité et notamment de la TVA sur les inégalités ne fait pas l'unanimité du débat. Certains auteurs trouvent un impact non significatif de la TVA sur les inégalités (Demidov et Pugachev (2023), Asri et Suseno (2023), André et Biotteau (2021), Maina (2017)). Warwick et al. (2022) trouvent que si les taux de TVA préférentiels réduisent la pauvreté, ils ne sont pas ciblés sur les ménages pauvres en général.

L'analyse de la littérature ci-dessus met en évidence plusieurs lacunes. Les résultats de l'incidence de la TVA sur les inégalités ne sont pas concluants, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement. La TVA est reconnue pour sa capacité de réalisation simultanée des objectifs de stabilisation budgétaire, d'équité, d'efficience et de croissance économique si elle est pure et si elle est efficace. Malheureusement, le Togo est loin d'exploiter les avantages de l'impôt en tant qu'outil fiscal permettant de réduire les inégalités. Et à notre connaissance aucune étude ne s'est penchée au Togo à l'analyse l'impact de la TVA sur les inégalités. Ainsi, l'intérêt de ce travail est de déterminer l'effet de la TVA sur les inégalités de revenu et de consommation au Togo. En outre, en utilisant un MEGC dynamique, cette étude permet de définir la politique de TVA favorable à la réduction des inégalités (de revenus et de consommation) au Togo contribuant ainsi à enrichir la littérature sur cette question.

À la suite de cette section, il est présenté au point 2 la revue de littérature sur la relation entre la taxation et l'évolution des inégalités ainsi que les hypothèses de recherche. Ensuite, la méthodologie adoptée dans le cadre de cet article est abordée à la section 3. Au point 4, cette recherche aborde la présentation des résultats et leurs discussions et une conclusion met fin à ce travail.

2. Revue de littérature

La recherche du taux d'imposition optimal permettant de maximiser les recettes fiscales pour le bien-être social et la croissance économique a été l'essence même des différentes théories. Adam Smith considérait la fiscalité comme un moyen de soutenir le gouvernement. Ricardo a justifié l'impôt sur le capital qui, en tant que partie des facteurs de production (travail et capital), est nécessaire (en partie) pour financer les activités du gouvernement. Dans sa fonction régulatrice, la fiscalité fournit un mécanisme de redistribution du revenu national. Dans son rôle de catalyseur, la fiscalité est appliquée pour augmenter la valeur de la demande effective, stimuler l'investissement et engendrer le développement économique. Il existe un certain nombre de théories qui sous-tendent le concept de fiscalité, notamment le théorème de la décentralisation qui traite de la répartition des fonctions et des finances du secteur public entre les différents niveaux de gouvernement.

La théorie des finances publiques suggère que la fiscalité peut jouer trois rôles essentiels qui découlent des trois fonctions attribuées par Musgrave (1959) à l'État. Ces fonctions sont la redistribution des richesses, l'allocation des ressources et la stabilisation de la conjoncture. Par ces trois fonctions, l'impôt contribue ainsi à corriger les défaillances du marché. Cependant, même dans les pays développés, la politique fiscale poursuivie en pratique s'écarte souvent de ce modèle théorique et ne correspond pas exactement aux recommandations de la théorie économique (Piketty, 1996). Dans le cas particulier des pays en voie de développement, d'autres modèles théoriques d'utilisation de l'outil fiscal sont mobilisés, et qui mettent l'accent sur le

rôle de celui-ci dans le processus de développement économique, notamment la thèse de l'interventionnisme fiscal et celle du déterminisme fiscal.

La thèse de l'interventionnisme fiscal chez les postkeynésiens préconise d'intégrer la politique fiscale dans les pays en voie de développement (PVD) comme une variable importante de la politique budgétaire dans les mains de l'État, à des fins de stabilisation conjoncturelle ou structurelle (Kaldor, 1967 ; Barrière, 1965 ; etc.). Par opposition à cette thèse, la thèse du déterminisme fiscal que prônent les libéraux à une vision linéaire du développement, selon laquelle le passage de la société traditionnelle à la société de grande consommation, qui s'est produit dans les pays développés, est reproductible dans les PVD. Sous cette hypothèse, le niveau et la structure de la fiscalité de ces derniers sont déterminés essentiellement par les structures économiques qui marquent chaque étape de la croissance (Colm et Helzner, 1960). La thèse du déterminisme fiscal des libéraux croyant aux capacités du marché à s'auto-réguler suggère la neutralité de l'impôt. Pour les défenseurs de cette théorie (Hinrichs, 1966 ; Colm et Helzner, 1960 ; etc.), une politique fiscale favorable au développement est celle qui impose faiblement. En d'autres termes, une baisse des prélèvements obligatoires devrait entraîner une accélération de la croissance économique, qui à son tour permettrait à l'État d'accroître les recettes fiscales. Dans ces conditions, la politique fiscale est incitative à l'investissement et à l'innovation, mais en même temps, procure suffisamment de ressources pour le financement des infrastructures durables. Ces arguments connus sous le nom de la courbe de Laffer « trop d'impôt tue l'impôt » est sujet à beaucoup de critiques dans la littérature en économie de développement. Ces deux thèses appliquées dans les pays en développement continuent d'alimenter le débat sur le rôle de la fiscalité dans le processus de développement économique de ces pays.

Au plan empirique, Sajadifar et al. (2012) utilise un modèle d'équilibre général calculable (EGC) pour étudier les impacts de la mise en œuvre du système de TVA sur l'économie iranienne en stimulant une augmentation du taux de TVA de 3,4% et 10%. Les résultats montrent que bien que les recettes publiques parviennent à augmenter de manière significative, la production intérieure brute et le bien-être des ménages diminuent. Ainsi, Boeters et al. (2010) font une analyse quantitative de cette préoccupation de distribution pour l'Allemagne. Ils constatent que la suppression de la différenciation de la TVA n'a que des effets redistributifs négligeables. Au lieu de cela, il s'avère que les taux réduits de TVA agissent comme des subventions sectorielles.

Aminu (2019) examine à l'aide d'un modèle EGC dynamique récursif simulé sur 10 ans comment le gouvernement peut mettre en œuvre une augmentation du taux de la TVA pour s'assurer que le taux final de 15 % est atteint d'une manière qui satisfasse le public (les ménages et les entreprises) et garantisse également une collecte maximale de revenus pour le gouvernement. Il trouve en partant du taux de TVA de 5% que la meilleure option politique consiste à augmenter le taux de 2,5 % par an au cours des quatre prochaines années. Cette option donne les meilleurs résultats pour le PIB réel (et sa croissance), l'investissement, les importations intermédiaires, les dépenses publiques et la consommation des ménages par rapport aux autres options qui prévoient une augmentation de 5 % et une augmentation de 10 %. En outre, Mahler et Jesuit (2018) explorent le rôle des impôts indirects dans le financement des transferts sociaux publics dans les pays développés. Pour eux les impôts indirects élevés financent les transferts sociaux publics et sont souvent le produit d'un processus politique dans lequel le corporatisme démocratique, les structures institutionnelles et le taux de syndicalisation jouent un rôle clé. Ils montrent que l'effet régressif des impôts indirects est compensé par la redistribution réalisée par les transferts sociaux publics qu'ils contribuent à financer. Dans le même sens, Martorano (2018) cherche à travers son étude à mieux comprendre la relation entre la fiscalité et l'inégalité dans les pays en développement, en se concentrant sur l'expérience récente de l'Amérique latine. Il trouve que les changements fiscaux ont favorisé l'égalité depuis

le début des années 2000. En particulier, l'augmentation de la contribution des impôts directs par rapport aux impôts indirects a favorisé la progressivité du système fiscal et contribué à la réduction des inégalités.

Demidov et Pugachev (2023) examinent les effets des impôts indirects, en particulier de la TVA, sur l'inégalité en partant de l'hypothèse selon laquelle la fiscalité indirecte en Russie n'a pas d'impact significatif sur l'inégalité, mais peut la réduire. À l'aide d'une analyse de régression par corrélation, une analyse des séries temporelles, une analyse structurelle et la méthode de l'indice, ils constatent que les impôts indirects en Russie n'ont pas d'impact significatif sur l'inégalité. Bien que certaines années, les recettes de la TVA aient représenté une part plus importante des recettes fiscales totales et du PIB et que cette tendance se soit accompagnée de niveaux d'inégalité plus faibles. Pour Asri et Suseno (2023) la mise en œuvre de la politique de la TVA a une influence significative sur les recettes de l'État. Ainsi, en utilisant des données de panel s'étendant de 2017 à 2021, ils révèlent que si la TVA affecte directement le revenu par habitant, elle n'exerce aucune influence perceptible sur l'inégalité, que ce soit directement ou indirectement en Indonésie.

De leur côté, La Fuente et al. (2017) évaluent l'impact redistributif de la politique fiscale et de ses éléments individuels en Zambie. Ils trouvent que la politique fiscale de la Zambie en 2015 réduit les inégalités ; la réduction la plus importante est créée par les dépenses en nature des services publics dans le domaine de l'éducation. Maina (2017), dans le cas du Kenya qui a 47 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté et un coefficient de Gini de 0,445 en 2013 en utilisant deux modèles MCO, confirme que les taxes à la consommation sont régressives. La taxe à la consommation est positivement liée au PIB par habitant.

Anyaduba et Otulugbu (2019) examinent la fiscalité et l'inégalité des revenus (GINI), en particulier, ils déterminent l'impact de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits de douane et d'accise (CED), de l'impôt sur les bénéfices pétroliers (PPT) et de l'impôt sur le revenu des sociétés (CIT) sur le GINI au Nigéria entre 1990 et 2016. En utilisant un modèle de cointégration et de correction d'erreur (ECM), ils trouvent que la TVA, le CED et le PPT avaient une relation positive avec le GINI lorsqu'ils étaient mesurés à un niveau critique de 5%, bien que la TVA et le CED n'étaient pas significatifs. Le CIT a un impact négatif, mais significatif sur le GINI. Sur la base de ces résultats, ils concluent que seul le CIT a été en mesure de réduire l'inégalité des revenus. Ils suggèrent donc que la TVA soit imposée sur les biens et services consommés par les personnes à hauts revenus. André et Biotteau (2021), analysent à l'aide du modèle de micro-simulation Ines l'effet d'une hausse de TVA sur les inégalités. Ils relèvent que trois ans après une hausse de trois points du taux normal de TVA, le niveau de vie, corrigé de la TVA et des dépenses de loyer, serait en moyenne inférieur de 0,6 % en termes réels à ce qu'il serait s'il n'y avait pas eu de hausse. Cet effet différé équivaut à 45 % de l'effet initial. Ainsi, pour eux, les 10 % de personnes les plus pauvres subissent une baisse relative de leur niveau de vie ajusté trois fois plus importante que le reste de la population.

Comme les pays à revenu élevé, les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) offrent des taux réduits et des exonérations sur certains biens et services dans leurs systèmes de TVA. Ces politiques sont souvent motivées par des préoccupations distributives et ciblent des articles dont on pense qu'ils occupent une plus grande part du budget des ménages les plus pauvres. Ainsi, Warwick et al. (2022) explorent l'efficacité de ces politiques dans six pays à faible revenu. Ils estiment leur impact sur les recettes fiscales, les inégalités et la pauvreté, et comparent ces effets aux programmes de transferts en espèces existants et à un hypothétique Transfert Universel (TU) financé par l'élargissement de l'assiette de la TVA. L'étude montre que si les taux de TVA préférentiels réduisent la pauvreté, ils ne sont pas bien ciblés sur les ménages pauvres en général. Les programmes de transferts monétaires existants sont mieux ciblés, mais ont généralement une couverture limitée. Un transfert universel financé par une assiette de TVA plus large créerait des gains nets importants pour les ménages les plus pauvres, réduisant les

inégalités. Leurs résultats suggèrent que la pratique répandue consistant à accorder un traitement spécial de la TVA à certains biens et services est un moyen coûteux d'atteindre les ménages pauvres. Cependant, Alavuotunki et al. (2019) examinant l'impact de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée sur les inégalités et les recettes publiques révèlent contrairement aux travaux antérieurs que les conséquences de la TVA sur les recettes n'ont pas été positives. Les résultats indiquent que l'inégalité basée sur le revenu a augmenté à la suite de l'adoption de la TVA, alors que l'inégalité de la consommation n'a pas été affectée.

L'étude de Maskava et al. (2019) analysant l'impact d'une réduction de la TVA sur les biens d'équipement (électricité, véhicules, machines et équipements) dans le cadre de deux règles de clôture différentes : dépenses gouvernementales fixes et épargne gouvernementale flexible ; et dépenses gouvernementales flexibles et épargne gouvernementale fixe montrent que sous le premier régime, l'épargne publique a diminué et les industries qui dépendaient fortement des investissements publics ont souffert. En outre, dans le second, la production a augmenté dans tous les secteurs industriels, entraînant une baisse du chômage moyen. La consommation réelle a augmenté pour toutes les catégories de ménages, à l'exception des plus riches. Dans la même suite, Obiakor et al. (2015) utilisent un modèle de recherche ex post facto pour étudier les effets de la taxe sur la valeur ajoutée sur les dépenses de consommation et l'indice des prix à la consommation au Nigéria. Les résultats révèlent que la TVA et les dépenses de consommation de biens durables décalées d'une période affectent de manière significative les dépenses de consommation de biens durables des ménages. En outre, des effets positifs significatifs ont été établis pour la TVA en ce qui concerne les dépenses de consommation des ménages en biens non durables. Ce qui signifie que la TVA, ses variantes et les niveaux de dépenses antérieures n'ont pas découragé les dépenses de consommation des ménages. En plus la TVA n'a pas eu d'incidence significative sur l'indice des prix à la consommation.

Giraldo et García (2018) utilisent un modèle d'équilibre général calculable (EGC) calibré pour l'économie colombienne, afin d'analyser l'efficacité et les impacts des changements du système fiscal sur la croissance, le bien-être et la distribution des revenus. Ils trouvent, le faible coût de la compensation nécessaire pour éviter la réduction du bien-être des ménages à faibles revenus, de sorte qu'ils ne voient pas leur bien-être altéré (mesuré par la variation compensée) après une augmentation des impôts indirects. De leur côté, Bhattarai et al. (2019) appliquent un modèle fiscal statique d'équilibre général calculable (EGC) multi-secteurs et multi-ménages pour évaluer l'impact des impôts sur l'ensemble de l'économie vietnamienne. Ils examinent deux scénarios de réforme fiscale basés sur le plan de réforme fiscale proposé par le ministère vietnamien des Finances. Ils recommandent au gouvernement vietnamien d'augmenter le taux de TVA standard à 12 % et de réduire le taux d'IS à 17 % afin de transférer la charge fiscale des capitalistes vers les consommateurs. En revanche, Bhattarai (2006) utilise des solutions analytiques en forme fermée pour montrer comment les taxes influencent les prix et le taux de salaire réel en utilisant un modèle d'équilibre général avec production. Les résultats du modèle montrent que les taxes sur la consommation sont plus efficaces que les combinaisons de diverses taxes lorsque les recettes sont redistribuées aux ménages sous forme de transferts. Ces résultats sont également valables lorsque le modèle est appliqué à l'ensemble de données de référence de l'économie britannique.

Chehreghani et al. (2020) étudient les effets la TVA sur les variables macroéconomiques de l'Iran, notamment l'inflation, la production intérieure brute (PIB) et la consommation à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (EGC) développé par Lafgren et al. (2002) en le calibrant à la matrice de comptabilité sociale iranienne de l'année 2011. L'analyse politique a été menée dans le cadre de deux scénarios incluant la TVA au taux de 6 % et de 9 %. Dans les deux scénarios, le taux de TVA dans le secteur agricole a été fixé à zéro. Les résultats ont montré que la mise en œuvre de la TVA en Iran a augmenté l'inflation, ce qui a entraîné une baisse du PIB et des dépenses de consommation des ménages. De leur côté, Benjasak et

Bhattarai (2017) construisent un modèle EGC de la Thaïlande afin d'évaluer l'impact des réformes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt sur les sociétés (IS) sur le bien-être et la réallocation des ressources entre les secteurs de production de l'économie thaïlandaise. Leur modèle a été calibré sur l'ensemble des données de référence micro cohérentes contenues dans le tableau des entrées-sorties publié en 2010 par le Bureau du Conseil national de l'économie et du développement social (NESD), avec une certaine restructuration en 18 secteurs. Les résultats révèlent que les changements nets agrégés en matière de bien-être d'une TVA de 10 % sont meilleurs que ceux d'une TVA de 0 %. Ainsi, l'augmentation de la TVA de 7 à 10 % devient une action politique souhaitable sur la base d'une analyse du bien-être à l'échelle de l'économie, car l'utilité des services publics pour les ménages fait plus que compenser leur perte d'utilité due à des taxes plus élevées. Sur la base du bien-être net, la réduction du taux de l'impôt sur le revenu de 30 à 20 % est une politique plus préférable à l'impôt sur le revenu de 23 %.

En termes de l'analyse de l'incidence de la TVA sur l'indice des prix à consommation (IPC), Njogu (2015) dans le cas du Kenya à partir d'une étude causale, indique qu'un changement en pourcentage du taux de l'IPC correspond à une augmentation de 9,2 % pour chaque augmentation unitaire de la TVA. L'étude déduit qu'il existe une relation positive non significative entre les taux de TVA et l'IPC.

2.1. Hypothèse 1 : TVA et inégalité des revenus

L'adoption d'une politique de la TVA dans le système fiscal d'un pays a un impact positif sur l'inégalité basée sur le revenu (Alavuotunki et al., 2019). Cela s'explique par le fait que l'augmentation du taux de la TVA engendre une plus grande mobilisation de recettes fiscales et donc un faible coût de compensation nécessaire pour éviter la réduction du bien-être des ménages à faibles revenus (Giraldo et Gracia, 2018). Cette compensation se fait sous forme de transferts directs auxdits ménages (Bhattarai, 2006) et d'utilité des services publics pour les ménages permettant de compenser leur perte d'utilité (Benjasak et Bhattarai, 2017).

Hypothèse 1 : La TVA a un effet redistributif sur les revenus des ménages.

2.2. Hypothèse 2 : TVA et l'inégalité de consommation

La TVA étant une taxe sur la consommation influe positivement sur l'indice de prix à la consommation (Njogu, 2015). Ce qui implique qu'elle a un impact positif sur l'inflation et entraîne alors la baisse de la consommation des ménages (Chehreghani et al., 2020). Ainsi, les dépenses de consommation des ménages connaissent une hausse dans le cas d'une augmentation du taux de la TVA (Obiakor et al., 2015) même si parfois cela n'affecte pas les ménages les plus riches (Maskaeva et al., 2019).

Hypothèse 2 : La TVA entraîne l'inflation et donc l'augmentation des dépenses de consommation.

3. Méthodologie de recherche

3.1. Modèle de recherche

Pour évaluer l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique, nous estimons une fonction de production de Solow (1957). Dans les modèles de croissance endogène, les effets de la politique fiscale peuvent être permanents, mais sous certaines conditions portant sur l'accumulation du capital et l'innovation (Lucas, 1990), sur l'élasticité de substitution entre le capital physique et le capital humain (King et Rebelo, 1990) et sur l'élasticité de l'offre de travail (Jones et al, 1999 ; Stokey et Rebelo, 1995).

Le modèle utilisé ici pour l'analyse des impacts potentiels ex post de la fiscalité appliquée au développement économique est un MEGC qui s'inscrit dans un cadre dynamique récursif PEP-1-t, version 2.0 (Decaluwé et al., 2013). L'avantage de ce modèle réside au fait qu'il comporte

deux modules : (i) un module statique qui décrit le comportement des agents économiques et les équilibres macroéconomiques à chaque période et (ii) un module dynamique qui permet de traduire les ajustements des variables dynamiques dans le temps. Ce modèle est adapté à la structure de la Matrice de la Comptabilité Sociale (MCS) du Togo, construite par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques au Togo (INSEED-Togo) pour l'année 2018.

3.2. La Matrice de la Comptabilité Sociale du Togo 2018

La MCS (2018) du Togo représente les interactions économiques à travers six (06) catégories de comptes: i) 31 comptes d'activités de production ; ii) 31 comptes de biens et services (chaque activité produit un seul bien ou service et chaque bien et service est produit par une seule activité) ; iii) 4 facteurs de productions (2 types de main-d'œuvre et deux catégories de capital) ; iv) 8 catégories de ménages selon l'activité du chef de ménage (1 salarié, 1 agriculteur indépendant, 1 indépendant non agriculteur, 1 actif non rémunéré, et 1 non emploi) ; v) 2 autres agents institutionnels : le Gouvernement et le Reste du monde ; 2 autres comptes (l'investissement et la variation de stock). Elle est réalisée au Togo par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED). Au regard des objectifs de la présente étude et du modèle d'EGC utilisé, les 31 branches de production ont été regroupées en 4 branches : Agriculture ; Industrie ; Service et Administration. De même, en tenant compte de la zone de résidence et du niveau de revenu quatre (4) types de ménage ont été identifiés : ménage rural pauvre, ménage urbain pauvre, ménage rural riche et ménage urbain riche.

Dans le cadre de cette étude, la variable d'intérêt est la taxe sur la valeur ajoutée. La simulation en hausse et en baisse du taux de la taxe sur la valeur ajoutée cadre avec la vision d'émergence du Togo et de l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable) à l'horizon 2030 par ce pays. En effet, depuis 2010, le Togo a renoué avec les exercices de planification, l'élaboration d'une vision du Togo 2030, et l'ambition de jeter toutes les bases politiques, pour stimuler une croissance économique durable et inclusive.

En outre, il faut noter que l'augmentation ou la diminution du taux de la TVA pour les simulations est encadrée par les dispositions de l'article 29 de la Directive n° 02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des États membres en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ce taux ne peut être ni inférieur à 15% ni supérieur à 20%. Actuellement le taux de TVA appliqué au Togo est de 18%. De tout ce qui précède, la présente étude vient simuler une baisse du taux de TVA à 15% et une hausse de ce taux à 20% sur cinq (5) années successives en respect de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

4. Résultats et discussion

4.1. Résultats

Les résultats du MEGC se présentent comme suit.

➤ Simulation 1 : réduction du taux de TVA à 15%

- Effet sur le budget de consommation des ménages

En considérant le tableau 1, cette réduction a entraîné une hausse moyenne du budget de consommation des ménages de 0,49% ; 0,54% ; 0,57% et 0,60% respectivement pour les ménages ruraux pauvres, les ménages urbains pauvres, les ménages ruraux riches et les ménages urbains riches. Cette hausse moyenne s'explique par le fait que la TVA étant une taxe sur la consommation la diminution de son taux affecte par ricochet le prix des biens et services. Cela se comprend que le cadre dans la lutte contre la vie chère au Togo ce soit le taux de la TVA qui

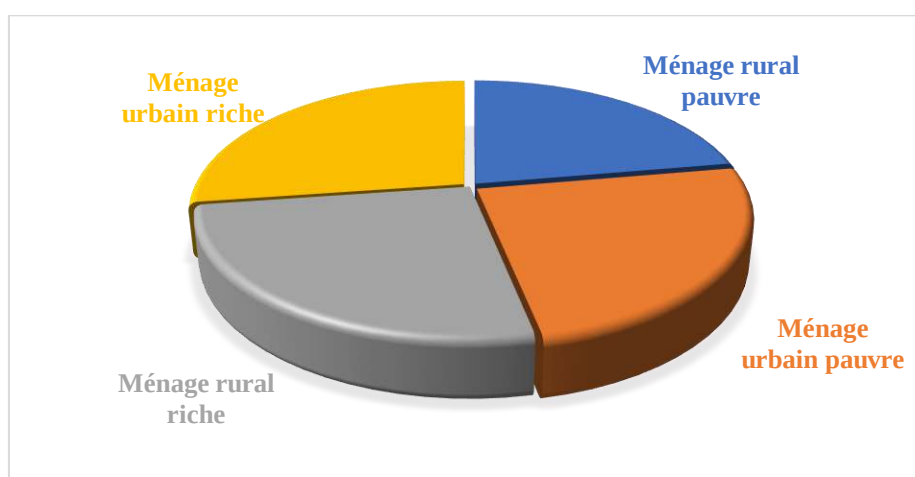
soit ciblé en termes d'exonération sur les produits de première nécessité que celui de l'impôt sur le revenu. Cependant ces taux de variations du budget de consommation n'ont pas un impact sur la réduction des inégalités de consommation existantes. Ce qui est conforme aux résultats de Alavuotunki et al. (2019) qui trouvent à l'aide de macro données et les régressions conventionnelles à effets fixes par pays que la TVA n'affecte pas l'inégalité sur la consommation.

Tableau 1 : Effet moyen de la baisse du taux de TVA à 15% sur le budget de consommation des ménages

TYPES DE MÉNAGES	DÉSIGNATION	VARIATION MOYENNE (%)
HRP	Ménage rural pauvre	0,49
HUP	Ménage urbain pauvre	0,54
HRR	Ménage rural riche	0,57
HUR	Ménage urbain riche	0,60

Source : Auteur à partir des données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo

Figure 1 : Effet moyen de la baisse du taux de TVA à 15% sur le budget de consommation des ménages



Source : Calcul de l'auteur

- Effet sur l'indice de prix à la consommation

Cette réduction du taux de TVA a induit une baisse moyenne de l'indice des prix à la consommation de 0,07% comme l'indique le tableau 2 ci-dessous. Cette baisse est constatée les trois premières années et à partir de la quatrième année on remarque une hausse progressive. La baisse moyenne de l'indice de prix à la consommation est due à l'effet qu'à la TVA sur le prix à la consommation des biens et service et cela se comprend dans le cas du Togo si dans le cas de la lutte contre la vie chère surtout dans le court voir moyen termes que ça soit le taux de cette taxe qu'on diminue au lieu du taux de l'impôt sur le revenu. Cela confirme les résultats de Njogu (2015) qui dans le cas du Kenya en utilisant une analyse causale trouve que l'augmentation d'un pour cent du taux de TVA entraine une hausse de 9,2% du taux de l'indice des prix à la consommation.

Tableau 2 : Effet de la baisse du taux de TVA à 15% sur l'indice des prix à la consommation

ANNEE	BAU	SIM1	VARIATION (%)
1	1,3149	1,3116	-0,25
2	1,2923	1,2907	-0,13
3	1,2745	1,2740	-0,04
4	1,2603	1,2606	0,02
5	1,2488	1,2497	0,07
Moyenne			-0,07

Source : Auteur à partir des données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo

- Effet sur les revenus des ménages

Cette politique de baisse du taux de la TVA a engendré des variations positives des revenus des ménages en moyenne de l'ordre de 0,42% ; 0,47% ; 0,50% et 0,53% respectivement pour les ménages ruraux pauvres, les ménages urbains pauvres, les ménages ruraux riches et les ménages urbains riches. La variation positive des revenus des ménages à la suite de cette baisse du taux de la TVA peut s'expliquer par la diminution des coûts de production des entreprises étant que la TVA affecte ceux-ci, permettant ainsi auxdites entreprises de dégager des marges bénéficiaires substantielles favorisant l'augmentation des rémunérations des employés. Au Togo, dans le cadre de la politique de lutte contre le chômage, il est institué des taux réduits ou même des exonérations de la TVA dans certains secteurs d'activités. En revanche, les variations constatées ne sont pas de nature à réduire les inégalités de revenu. Ce qui rejoint les conclusions de Warwick et al. (2022) qui parviennent à la conclusion que si les taux préférentiels de TVA réduisent la pauvreté, ils ne sont pas ciblés sur les ménages pauvres en général.

Tableau 3 : Effet de la baisse du taux de la TVA à 15% sur la distribution des revenus des ménages

ANNEE	1	2	3	4	5	MOYENNE
HRP	0,41	0,45	0,45	0,42	0,39	0,42
HUP	0,45	0,49	0,49	0,48	0,46	0,47
HRR	0,45	0,50	0,52	0,52	0,51	0,50
HUR	0,53	0,55	0,55	0,53	0,50	0,53

Source : Auteur à partir des données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo

➤ Simulation 2 : Augmentation du taux de TVA à 20%

- Effet sur le budget de consommation des ménages

Cette augmentation du taux de TVA a entraîné une baisse en moyenne du niveau du budget de consommation des différents ménages respectivement de 0,32% ; 0,35% ; 0,37% et 0,39% pour les ménages ruraux pauvres, les ménages urbains pauvres, les ménages ruraux riches et les ménages urbains riches. La TVA étant une taxe sur la consommation donc impactant le prix à la consommation, ainsi toute hausse de son taux influence positivement ce prix et donc les dépenses de consommations des ménages et par ricochet négativement leur budget de consommation. C'est pourquoi au Togo pour lutter contre la vie chère, on opte pour une réduction du taux de cette taxe au lieu de celui de l'impôt sur le revenu du fait de la prédominance des salariés du secteur informel. En revanche, les variations constatées ne sont pas de nature à impacter la réduction des inégalités de consommation existantes. Ce qui est conforme aux conclusions de Chehreghani et al. (2022) qui montrent que la mise en place de la TVA a entraîné la baisse des dépenses de consommation.

Tableau 4 : Effet d'une augmentation du taux de TVA à 20% sur le budget de consommation des ménages

TYPE DE MENAGE	DESIGNATION	VARIATION MOYENNE (%)
HRP	Ménage rural pauvre	-0,32
HUP	Ménage urbain pauvre	-0,35
HRR	Ménage rural riche	-0,37
HUR	Ménage urbain riche	-0,39

Source : Auteur à partir des données de Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo

- Effet sur l'indice des prix à la consommation

La politique de hausse du taux de TVA a induit une augmentation moyenne de 0,04%. Cette hausse est constatée les trois premières années et à partir de la quatrième année on constate une baisse progressive. La TVA étant une taxe sur la consommation, elle a un impact sur le prix des biens et services et donc l'augmentation de son taux influe positivement sur l'indice des prix à la consommation. C'est pourquoi au Togo dans le cadre de la lutte contre la vie chère c'est son

taux qui est souvent manipulé au lieu de celui de l'impôt sur le revenu. Ce qui est conforme aux conclusions de Njogu (2015) qui trouve qu'une augmentation d'un pour cent du taux de TVA entraîne une hausse de 9,2% du taux de l'indice des prix à la consommation.

Tableau 5 : Effet d'une augmentation du taux de la TVA à 20% sur l'indice des prix à la consommation

ANNEE	BAU	SIM2	VARIATION (%)
1	1,31	1,32	0,16
2	1,29	1,29	0,08
3	1,27	1,27	0,03
4	1,26	1,26	-0,01
5	1,25	1,25	-0,04
Moyenne			0,04

Source : Auteur à partir des données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo

- Effet sur les revenus des ménages

La hausse du taux de TVA a induit une diminution moyenne des revenus des ménages respectivement de 0,28% ; 0,31% ; 0,33% et 0,35% pour les ménages ruraux pauvres, les ménages urbains riches, les ménages ruraux riches et les ménages urbains riches. L'augmentation du taux de la TVA affecte le prix des consommations intermédiaires et donc par ricochet réduit les marges des entreprises, ce qui influence négativement les revenus des ménages. C'est pourquoi au Togo, dans le cadre de la promotion de l'emploi, certains secteurs d'activité bénéficient d'exonération de la TVA exemple des entreprises de la zone franche. Cependant, il faut noter que les variations constatées ne sont pas de nature à réduire les inégalités de revenu. Ce qui ne va pas dans le sens des conclusions de Alavuotunki et al. (2019) qui trouve que la TVA entraîne une augmentation de l'inégalité basée sur le revenu en utilisant des régressions conventionnelles à effets fixes par pays et des variables instrumentales. Ce qui rejoint la conclusion de Maina (2017) qui confirme que les taxes à la consommation dont la TVA sont régressives.

Tableau 1: Effet d'une augmentation du taux de TVA à 20% sur la distribution des revenus des ménages

ANNEE	1	2	3	4	5	MOYENNE
HRP	-0,27	-0,29	-0,29	-0,28	-0,25	-0,28
HUP	-0,29	-0,32	-0,32	-0,32	-0,30	-0,31
HRR	-0,29	-0,33	-0,34	-0,34	-0,33	-0,33
HUR	-0,34	-0,36	-0,36	-0,35	-0,33	-0,35

Source : Auteur à partir des données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo

4.2. Discussion des résultats

Les résultats montrent qu'une baisse du taux de la TVA à 15% permettrait d'accroître le budget de consommation des ménages ainsi que leurs revenus et de diminuer l'indice des prix à la consommation. Ce résultat trouvé est contraire à la thèse de l'interventionnisme fiscale défendue par les Keynésiens qui prône un impôt progressif et s'aligne à la thèse du déterminisme fiscal de conception néoclassique qui envisage un impôt régressif. Selon la thèse du déterminisme, une politique fiscale favorable au développement est celle qui impose faiblement fiscale (Hinrichs ; 1966(22) ; Colm et Helzner, 1960(23) ; etc.). Ces arguments connus sous le nom de la courbe de Laffer « trop d'impôt tue l'impôt ». Au plan empirique, ce résultat se conforme à celui de Warwick et al. (2022) qui trouvent dans le cas de six pays à faible revenu que les taux préférentiels de TVA réduisent la pauvreté, mais ne sont pas ciblés sur les ménages pauvres. Alavuotunki et al. (2019) pensent quant à eux que la TVA n'affecte pas l'inégalité de consommation. Ce qui valide notre première hypothèse sur l'effet redistributif de la TVA.

Par contre la hausse du taux de la TVA à 20% entraîne une hausse de l'indice de prix, ce qui implique de facto une baisse des dépenses de consommation des ménages et aussi de leur

revenu. Ce qui est non conforme à la thèse du déterminisme fiscal et au plan empirique va dans le sens des conclusions de Chehreghani et al. (2022) qui montrent dans le cas de l'Iran que la TVA entraîne la baisse des dépenses de consommation des ménages. De même, Njogu (2015) trouve la hausse du taux de TVA au Kenya entraîne une augmentation de l'indice des prix à la consommation. Maina (2017) toujours dans le cas du Kenya relève que la TVA est régressive. Notre deuxième hypothèse est validée avec l'augmentation du taux de TVA à 20%.

5. Conclusion

L'objectif de toute politique publique est l'amélioration du bien-être de la population et doit s'aligner sur la nécessité pour les pays émergents de mobiliser leurs propres ressources internes, surtout celles fiscales pour promouvoir leur développement. Il est alors important pour ces pays de définir des politiques fiscales capables d'assurer à la fois le défi de mobilisation des recettes fiscales, de la croissance économique et de l'équité. La TVA de naissance récente semble être d'après ses promoteurs l'impôt idéal qui permet de répondre aux préoccupations exprimées plus haut.

Cette étude utilise un MEGC qui s'inscrit dans un cadre dynamique récursif PEP-1-t, pour déterminer la politique de TVA capable de réduire les inégalités de revenu et de consommation au Togo. Les résultats des simulations montrent que lorsqu'on envisage la baisse du taux de la TVA à 15%, on assiste à une hausse du budget de consommation des ménages ainsi que de leurs revenus et une baisse de l'indice du prix à la consommation. En revanche, on trouve un effet contraire lorsqu'on envisage une augmentation de ce taux à 20%. Cependant les variations constatées ne sont pas de caractère à remettre en cause les inégalités existantes avant les simulations. C'est dans ce sens qu'elle envisage le maintien du taux actuel de la TVA qui est de 18%. Elle suggère une réduction des exonérations de TVA tout en gardant celle sur les produits de première nécessité et de favoriser plus les transferts directs qui sont financés par les revenus supplémentaires engrangés par l'État pour réduire les inégalités surtout de revenus.

Il faut noter que le modèle CGE connaît certaines limites comme la complexité de tester empiriquement la validité des résultats et aussi que ce type modèle intègre mal les aspects politiques, sociaux ou institutionnels qui influencent les décisions économiques ainsi, des changements mineurs dans les paramètres peuvent produire des résultats très différents, ce qui limite leur fiabilité pour la prise de décision, etc.

Cette étude ne s'étant contentée que d'évaluer l'impact d'une politique de hausse ou de baisse du taux de la TVA sur les inégalités de revenu et de consommation, il serait très intéressant d'analyser l'effet d'une telle politique sur la croissance économique, le niveau de recettes de l'État ainsi que la productivité des facteurs de production, l'épargne et les investissements.

Références :

- (1). Abata, M. A., Osamor, I. P., & Elluh, C. C. (2023). The effect of direct and indirect taxes on economic growth: evidence from NigeriaH. *EPRA International Journal of Economics, Business and Management Studies (EBMS)*, 10(6), 87-97.
- (2). Abd Hakim, T., Karia, A. A., David, J., Ginsad, R., Lokman, N., & Zolkafli, S. (2022). Impact of direct and indirect taxes on economic development: A comparison between developed and developing countries. *Cogent Economics & Finance*, 10(1), 2141423.
- (3). Aftati, R., & Echaoui, A. (2021). Fiscalité et croissance : Test d'un effet non linéaire au Maroc. *Int. J. Fin. Acc. Eco. Man. Aud*, 3(5)
- (4). Alavuotunki, K., Haapanen, M., & Pirttilä, J. (2019). The effects of the value-added tax on revenue and inequality. *The Journal of development studies*, 55(4), 490-508.

- (5). Aminu, A. (2019). A recursive dynamic computable general equilibrium analysis of value-added tax policy options for Nigeria. *Journal of Economic Structures*, 8(1), 22.
- (6). André, M., & Biotteau, A.-L. (2021). Medium-Term Effects of a Rise in VAT on Standard of Living and Inequality: A Microsimulation Approach. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 522-523, 5-21. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2021.522d.2037>.
- (7). Anyaduba, J. O., & Otulugbu, P. O. (2019). Taxation and Income Inequality in Nigeria. *Accounting and Finance Research*, 8(3), 118. <https://doi.org/10.5430/afr.v8n3p118>.
- (8). Asri, S. A. C., & Suseno, D. A. (2023). The Effect of Value-Added Tax Policy on Per Capita Income and Inequality in Indonesia. *Journal of Economics, Business, & Accountancy Ventura*, 26(2), 220-235. <https://doi.org/10.14414/jebav.v26i2.3526>.
- (9). Banque Mondiale. (2018). République du Togo Analyse de la mobilisation des recettes fiscales (Rapport préparé dans le cadre d'une étude sur la politique fiscale en Afrique de l'Ouest). Banque Mondiale.
- (10). Barrère, A. (1965). L'analyse de la répercussion et de l'incidence de l'impôt par la méthode des flux. *Revue de Science et de Législation financières*, 27(S 21).
- (11). Benjasak, C., & Bhattarai, K. (2017). General Equilibrium Impacts VAT and Corporate Tax in Thailand.
- (12). Bhattarai, K. (2006). Macroeconomic Impacts of Consumption and Income Taxes: A General Equilibrium Analysis. *The Indian Economic Journal*, 54(2), 95-116.
- (13). Bhattarai, K., Nguyen, D. T. K., & Nguyen, C. V. (2019). Impacts of Direct and Indirect Tax Reforms in Vietnam: A CGE Analysis. *Economies*, 7(2), 50. <https://doi.org/10.3390/economies7020050>.
- (14). Boeters, S., Böhringer, C., Büttner, T., & Kraus, M. (2010). Economic effects of VAT reforms in Germany. *Applied Economics*, 42(17), 2165-2182.
- (15). Chehrehgani, A., Zara Nejhad, M., & Khodapanah, M. (2020). A General Equilibrium Analysis of inflation, production and consumption Effects of Value Added Tax (VAT) in Iran. *Quarterly Journal of Quantitative Economics*, 16(4), 1-41.
- (16). Chen, Z., Xiao, Y., & Jiang, K. (2023). The impact of tax reform on firms' digitalization in China. *Technological Forecasting and Social Change*, 187, 122196.
- (17). Colm, G. (1960). The theory of public finance: A study in public economy.: 118-120.
- (18). Combey, A. (2020). Evaluation of the VAT gap in Togo. MPRA, Paper, 101478.
- (19). De La Fuente, A., Rosales, M., & Jellema, J. R. (2017). The impact of fiscal policy on inequality and poverty in Zambia. *World Bank Policy Research Working Paper*, 8246.
- (20). de Quatrebarbes, C., Boccanfuso, D., & Savard, L. (2016). Beyond representative households: The macro-micro impact analysis of VAT designs applied to Niger. *Economic Modelling*, 57, 76-92. <https://doi.org/10.1016/j.econmod.2016.03.018>.
- (21). Decaluwé, B., Lemelin, A., Robichaud, V. and Maisonnave, H. (2013). PEP-1-1 the PEP standard single-country, static CGE model. Retrieved on June, 18, 2020.
- (22). Demidov, Yaroslavl, & Pugachev, A. A. (2023). The Impact of Indirect Taxation on Inequality in Russia. *Journal of Tax Reform*, 9(1), 19-33. <https://doi.org/10.15826/jtr.2023.9.1.126>.
- (23). Diagne, A., Mane, P. Y., & Kpegli, Y. T. (2018). Effectiveness of tobacco product taxation systems in ECOWAS member countries: Tax frontier approach.
- (24). Elshani, A., & Pula, L. (2023). Impact of taxes on economic growth: an empirical study in the eurozone. *Economic Studies*, 32(2).
- (25). Giraldo, M. C., & García, J. A. B. (2018). Fiscal policy and inequality in a CGE model for Colombia.

- (26). Hefnaoui, A., & EL Garouaz, S. (2022). Fiscalité, redistribution et équité : Quel rôle pour les dépenses fiscales au Maroc ? *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(5-1), 304-319.
- (27). Hinrichs, H. H. (1966). A general theory of tax structure change during economic development. 154-pp.
- (28). Jones, S. and Jon, I. (1999). An overview of the South African economy in the 1970s. *South African journal of economic history* 14.1-2: 1-10.
- (29). Kaisa, A., Haapanen, M. and Pirttilä, J. (2019). The effects of the value-added tax on revenue and inequality. *The Journal of development studies* 55.4: 490-508.
- (30). Kaldor, N. (1963). Taxation for economic development. *The Journal of Modern African Studies*, 1(1), 7-23.
- (31). King, R. G. and S. Rebelo, S. (1990). Public policy and economic growth: developing neoclassical implications. *Journal of political Economy* 98.5, Part 2: S126-S150.
- (32). Lucas Jr, R. E. (1990). Supply-side economics: An analytical review. *Oxford economic papers* 42.2: 293-316.
- (33). Lutfi, A., Alshira'h, A. F., Alshirah, M. H., Al-Ababneh, H. A., Alrawad, M., Almaiah, M. A., Dalbough, F. A., Magablih, A. M., Mohammed, F. M., & Alardi, M. W. (2023). Enhancing VAT compliance in the retail industry: The role of socio-economic determinants and tax knowledge moderation. *Journal of Open Innovation: Technology, Market, and Complexity*, 9(3), 100098.
- (34). Maganya, M. H. (2020). Tax revenue and economic growth in developing country: An autoregressive distribution lags approach. *Central European Economic Journal*, 7(54), 205-217.
- (35). Mahler, V. A., & Jesuit, D. K. (2018). Indirect taxes and government inequality reduction: A cross-national analysis of the developed world. *Journal of Income Distribution*, 26(2), 1-26.
- (36). Maina, A. W. (2017). The Effect of Consumption Taxes on Poverty and Income Inequality in Kenya. *International Journal of Accounting and Taxation*, 5(2). <https://doi.org/10.15640/ijat.v5n2a5>.
- (37). Martorano, B. (2018). Taxation and Inequality in Developing Countries: Lessons from the Recent Experience of Latin America. *Journal of International Development*, 30(2), 256-273. <https://doi.org/10.1002/jid.3350>.
- (38). Maskaeva*, A., Mmasa, J., Lema, N., & Mgeni, M. (2019). Tax Instruments For Tanzania's Industrialization Growth. 891-900. <https://doi.org/10.15405/epsbs.2019.12.05.109>.
- (39). Murray, I. (2015). The minerals resource rent tax is dead, long live resource rent taxes? *University of Western Australia Law Review*, 40(1), 111-137.
- (40). Musgrave, R. A. (1959). Taxes and the Budget. *Challenge* 8.2: 18-22.
- (41). Naiyeju, J. (1996). Value Added Tax: The facts of the positive tax. Lagos Kupag Publishers.
- (42). Nasiru, M. G., Haruna, M. A., & Abdullahi, M. A. (2016). Evaluating the impact of value added tax on the economic growth of Nigeria. *Journal of Accounting and Taxation*, 8(6), 59-65. <https://doi.org/10.5897/IAT2016.0226>.
- (43). Njogu, L. K. (2015). The effect of value added tax on economic growth in Kenya. *International Academic Journal of Economics and Finance*, 1(5), 10-30.
- (44). North, D. (1993). "The new institutional economics and development". *Economic History*, 9309002, 1-8.
- (45). Obiakor, R., Kwarbai, J., & Okwu, A. (2015). Value added tax and consumption expenditure behavior of households in Nigeria: An empirical investigation. *International Review of Social Sciences*, 3(6).

- (46). Sajadifar, S. H., Khiabani, N., & Arakelyan, A. (2012). A computable general equilibrium model for evaluating the effects of value-added tax reform in Iran. *World Applied Sciences Journal*, 18(7), 918-924.
- (47). Solow, R. M. (1957). Technical change and the aggregate production function. *The review of Economics and Statistics* 39.3: 312-320.
- (48). Stokey, N. L. and Rebelo, S. (1995). Growth effects of flat-rate taxes." *Journal of political Economy* 103.3: 519-550.
- (49). T. Piketty, T. (1996). A federal voting mechanism to solve the fiscal-externality problem. *European Economic Review* 40.1: 3-17.
- (50). Warwick, R., Harris, T., Phillips, D., Goldman, M., Jellema, J., Inchauste, G., & Goraus-Tańska, K. (2022). The redistributive power of cash transfers vs VAT exemptions: A multi-country study. *World Development*, 151, 105742. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105742>.
- (51). Wilford, D. S., & Wilford, W. T. (2023). Estimates of Revenue Elasticity and Buoyancy in Central America 1955-74. In *Taxation and economic development* (p. 83-101). Routledge.